

[Texte]

Mr. Thacker: That's the only date the minister has been able to give us.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, was the Canadian Bar Association on the list of five that you originally gave us?

Mr. Angus: No, it's not. We missed that one.

Mrs. Finestone: Oh. I'm sorry, but I forgot to give it to you when I read the list out. It said the Canadian Police Association and the Canadian Bar Association. Didn't I read that?

Mr. Angus: No.

The Chairman: No.

Mrs. Finestone: Well, didn't somebody say "chiefs of police"? I thought I heard it.

The Chairman: Mr. Angus.

Mrs. Finestone: Oh, okay. It's on the list. I guess I didn't hear it.

M. Tétreault: Il y a l'Association canadienne des policiers.

Mme Finestone: Oui, c'est exact.

M. Tétreault: Avec les chefs de police, cela fait deux.

Mme Finestone: Oui, mais c'est du pareil au même, n'est-ce pas?

Mr. Thacker: Mr. Chairman, ideally I guess we wouldn't like to have too many witnesses, if possible, because we'd like to get the bill back to the House. The fact of the matter is that Mrs. Finestone has made a case for hearing these groups, but it may well be that they won't want to appear. They might want to put a brief in—

Mrs. Finestone: That's fine, but opportunity should be given.

Mr. Thacker: —or they might say that the bill is just fine.

Mrs. Finestone: Yes.

Mr. Thacker: If they were to say the bill's just fine, we've been consulted, blah, blah, and we have no objection, then there would be no need to hear them.

Mr. Angus: I agree with that.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, I would accept that, if they feel strongly enough. After all, I don't know about anybody here, but I certainly am not an expert. I would appreciate the information. I would appreciate offering the opportunity to those groups so they can't say that justice wasn't offered even if it wasn't done.

Mr. Thacker: Mr. Angus had a good suggestion too, that our clerk could be in touch with these witnesses with a view to whether they really want to come and then, secondly, to group them. We might as well have the Canadian Bar Association, the Civil Liberties Association, and the Chiefs of Police grouped together.

Mr. Angus: Similar issues would be grouped together so that we would get a train of thought. It might even shorten the questioning and allow us to proceed further.

[Traduction]

M. Thacker: C'est la seule date que le ministre ait pu nous proposer.

Mme Finestone: Monsieur le président, est-ce que l'Association du barreau canadien figurait parmi les cinq groupes que vous avez cités au début?

M. Angus: Non, nous l'avons oubliée.

Mme Finestone: Je suis désolée, mais j'ai oublié de la citer lorsque j'ai lu ma liste. J'ai parlé de l'Association canadienne des policiers et de l'Association du barreau canadien, n'est-ce pas?

M. Angus: Non.

Le président: Non.

Mme Finestone: Il me semble que quelqu'un a mentionné les «chefs de police»? Je croyais avoir entendu cela.

Le président: C'est monsieur Angus.

Mme Finestone: D'accord, c'est donc sur la liste. Je n'avais probablement pas bien entendu.

Mr. Tétreault: There is the Canadian Police Association.

Mrs. Finestone: Yes, that is true.

Mr. Tétreault: With the chiefs of police, that is two groups.

Mrs. Finestone: But it is the very same thing, is it not?

M. Thacker: Monsieur le président, dans la mesure du possible, il faudrait essayer de limiter le nombre des témoins, car nous aimerions renvoyer ce projet de loi à la Chambre. Mme Finestone a expliqué pour quelle raison elle souhaitait entendre ces groupes, mais n'oublions pas qu'ils ne voudront peut-être pas tous comparaître. Certains préféreront envoyer un mémoire. . .

Mme Finestone: D'accord, mais il faut tout de même leur offrir la possibilité de le faire.

M. Thacker: . . .ou encore ils nous diront qu'ils n'ont rien à redire du projet de loi.

Mme Finestone: Oui.

M. Thacker: S'ils ne trouvent rien à redire du projet de loi, s'ils reconnaissent qu'ils ont été consultés et qu'ils n'ont aucune objection, nous n'avons pas besoin de les entendre.

M. Angus: Je suis bien d'accord.

Mme Finestone: Monsieur le président, je suis d'accord également s'ils ont des opinions bien arrêtées. Après tout, je ne sais pas où en sont les autres, mais pour ma part, je suis loin d'être un expert. J'aimerais beaucoup avoir ces informations. J'aimerais également donner à ces groupes l'occasion d'intervenir pour qu'ils ne puissent pas prétendre qu'ils n'ont pas été consultés.

M. Thacker: M. Angus a fait une très bonne suggestion également, il propose de demander à notre greffière de contacter ces témoins et de leur demander s'ils souhaitent venir et, dans ce cas, de les regrouper. Par exemple, nous pourrions fort bien recevoir en même temps l'Association du barreau canadien, l'Association des droits civils et les chefs de police.

M. Angus: On pourrait les regrouper par sujet, cela nous permettrait d'approfondir certains domaines. Peut-être aussi aurions-nous moins de questions à poser, ce qui accélérerait le processus.